



FO soutient la mobilisation de tous les saisonniers !

La mobilisation des salariés saisonniers des remontées mécaniques le 15 février dernier dans les stations de ski (tractage, chants au pied des télésièges, fermeture partielle des domaines...), soutenue notamment par la fédération FO des Transports et Logistique, visait à protester contre la réforme de l'assurance chômage.

Pour rappel, à compter du 1er avril 2020, les saisonniers vont subir le 2ème couperet de la réforme de l'assurance chômage, après le durcissement des conditions d'accès (de 4 à 6 mois pour être indemnisé, de 1 mois à 6 mois pour le rechargement) : c'est maintenant la refonte du calcul du salaire journalier de référence dont dépend le montant de l'allocation chômage qui va les impacter tout particulièrement.

Selon la Dares, plus d'un million de personnes ont été en contrat saisonnier (en moyenne de deux mois) entre avril 2018 et mars 2019. Près de la moitié des saisonniers exercent leur activité dans les secteurs de la restauration, de l'hébergement et des loisirs, principalement sur les lieux de vacances et près d'un quart dans le secteur agricole.

Dès l'annonce de ces mesures en juin dernier, FO avait alerté que les salariés les plus précaires et notamment les saisonniers allaient être violemment impactés. Selon l'Unédic, plus d'un demandeur d'emploi sur deux va être touché par la réforme, 9% des demandeurs d'emploi vont être exclus du système d'indemnisation, 12% d'entre eux verront leur indemnisation retardée, 16% verront le montant de leur allocation baisser de près de 20% en moyenne, et pour certains jusqu'à 50% !



Pour toutes ces raisons, FO soutient la mobilisation des travailleurs saisonniers contre cette réforme. Et dans ce cadre, les rassemblements annoncés devant les préfectures le 24 février.

Paris, 18 février 2020

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

 mbeaugas@force-ouvriere.fr
 01.40.52.84.07